Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 10 décembre 2024 à 19 h 30** au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu.

PRÉSENCES :	Monsieur Alexandre Provost – président du CA Madame Marie Josée Gagnon – vice-présidente du CA Madame Véronique Beaulac Madame Danielle Beaumont Monsieur Yanick Cloutier Monsieur Marc-André Gauthier Monsieur Mathieu Jeanneau Monsieur Guy Lajoie Madame Sylvie Lamarche Madame Jade Lizotte Madame Anne-Marie Noël Madame Sylvie Nadeau Madame Sylvie Poirier
PERMANENCE :	Madame Marie-Claude Huberdeau - directrice générale Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe Madame Sylvie Ménard - directrice générale adjointe
INVITÉS :	Madame Louise Berleur - directrice de l'École professionnelle des Métiers et des services éducatifs en formation professionnelle Monsieur Nickolas Emery - directeur du Centre d'éducation des adultes, La Relance et des services éducatifs en formation générale aux adultes Madame Alexandra Langlois – directrice du Service des communications Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines Madame Élizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières Monsieur Julien Seguin – directeur du Service des technologies de l'information Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes

---

1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration;* la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 33.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. Ordre du jour

Résolution 2024-12-10-CA-01

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Dépôt de l'assermentation d'un nouveau membre désigné au conseil d'administration

En conformité avec l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique,* madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, a procédé à l'assermentation de madame Véronique Beaulac, membre du conseil d'administration.

2.2 Inscription au procès-verbal d'un nouveau membre désigné au conseil d'administration

Une entrée de ce serment est faite dans le livre des délibérations du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

3. Procès-verbal – CA du 22 octobre 2024 – Adoption et suivi (document)

Résolution 2024-12-10-CA-02

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 22 octobre 2024 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Sylvie Nadeau :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 22 octobre 2024 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance

4.1. Démission de madame Jade Lizotte, à titre de membre du conseil d'administration, représentante de la communauté, en date du 11 décembre 2024.

5. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

6.1. Vitrines sur les écoles et les centres

Aucune présentation n'est faite dans le cadre de la présente séance.

7. Mot du président

Monsieur Alexandre Provost, président du conseil d'administration, souligne la tenue du *Salon Parcours d'avenir* à la Polyvalente Marcel-Landry, le 3 décembre dernier. Cet événement vise à présenter des options de carrières et de formations à l'ensemble des élèves de notre centre de services scolaire.

Il mentionne que « Les *Bourses du Président* » seront de nouveau offertes cette année aux élèves sélectionnés qui font preuve de persévérance et d'engagement. Les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes pourront également en bénéficier.

En terminant, monsieur Alexandre Provost souligne le départ à la retraite de madame Elaine Lebrun, secrétaire de gestion à la direction générale et la remercie pour le travail réalisé ainsi que son dévouement.

Il remercie également madame Jade Lizotte, administratrice du conseil d'administration, qui quittera son poste le 12 décembre 2024 afin d'entamer sa carrière d'enseignante au Centre de Services scolaire des Hautes-Rivières.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document)

Madame Marie-Claude Huberdeau dépose le document consolidant les décisions prises par la directrice générale dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs,* depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Madame Huberdeau et monsieur Mario Champagne soulignent également le départ à la retraite de madame Elaine Lebrun après plus de 18 ans de loyaux services au sein de notre organisation. Ils soulignent notamment sa rigueur, son engagement et son professionnalisme.

En lien avec la reddition de compte du PEVR, madame Huberdeau mentionne qu'il y aura, comme l'année dernière, l'administration de sondages auprès des employés, des parents et des élèves, lesquels seront transmis au courant du mois de février 2025.

Toujours en lien avec le suivi de certains indicateurs du PEVR, madame Taïga Waelput-Lavallée présente et commente des résultats après la première étape de la présente année scolaire.

8.1. État d'avancement des priorités stratégiques (PEVR et administratives) (documents séance tenante)

Madame Marie-Claude Huberdeau présente le tableau de suivi des projets soutenant les priorités du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et des priorités administratives.

9. Points de décision

9.1. Dépôt de la déclaration et engagement du nouvel administrateur - *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (document)

Résolution 2024-12-10-CA-03

Considérant que l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire* stipule que « Le membre doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit au plus tard à la première séance du conseil d'administration qui suit son entrée en fonction, signer une déclaration à cet effet. Ces déclarations sont déposées devant le conseil d'administration »;

Considérant l'arrivée de madame Véronique Beaulac à titre de membre du conseil d'administration du CSSDHR;

Il est proposé par Marc-André Gauthier :

Que soit déposé le formulaire de *Déclaration et engagement* de madame Véronique Beaulac, et ce, tel que prévu à l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Dépôt de la déclaration d'intérêts du nouvel administrateur – *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* (document)

Résolution 2024-12-10-CA-04

Considérant que l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire* stipule que « *Dans les 60 jours qui suivent son entrée en fonction et, par la suite, annuellement, le membre doit déposer devant le conseil d'administration une déclaration des intérêts personnels que lui ou une personne qui lui est liée a dans des immeubles situés sur le territoire du centre de services scolaire au conseil duquel il siège et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des contrats avec le centre de services scolaire.* »;

Il est proposé par Sylvie Lamarche :

Que soit déposée la déclaration d'intérêts de madame Véronique Beaulac prévue à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Acceptation des états financiers au 30 juin 2024 (documents et document séance tenante)

Résolution 2024-12-10-CA-05

Considérant le dépôt, par la directrice du Service des ressources financières, des états financiers résumés du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières au 30 juin 2024, lesquels sont tirés des états financiers audités du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières portant la signature électronique numéro 5573244818;

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public, et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du comité de vérification ont obtenu les renseignements nécessaires sur l'audit des états financiers portant la signature électronique numéro 5573244818 de la firme comptable BCGO S.E.N.C.R.L., qu'ils ont obtenu les renseignements nécessaires sur ces états financiers de la directrice du Service des ressources financières, et qu'ils en recommandent l'acceptation;

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont obtenu les renseignements complémentaires nécessaires de la directrice du Service des ressources financières;

Il est proposé par Marie Josée Gagnon :

Que les états financiers du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières portant la signature électronique numéro 5573244818, audités par BCGO S.E.N.C.R.L. pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, soient acceptés.

Que la directrice du Service des ressources financières soit mandatée à assurer le suivi pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Rapport annuel 2023-2024 (documents et document séance tenante)

Résolution 2024-12-10-CA-06

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte;

Considérant que la Direction générale a élaboré, en collaboration avec l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2023-2024;

Considérant la présentation du rapport annuel 2023-2024, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du conseil d'administration;

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter le rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, dans les prochains jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Rapport du protecteur régional de l'élève (documents)

Résolution 2024-12-10-CA-07

Considérant que l'article 58 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* prévoit que le protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes doit, au plus tard le 31 octobre de chaque année, transmettre au protecteur national de l'élève et à chaque centre de services scolaire, un rapport de ses activités pour l'année scolaire précédente;

Considérant que monsieur Marc-Antoine Joseph, protecteur régional de l'élève pour notre centre de services scolaire, nous a transmis son rapport d'activités pour les organismes scolaires de la région des Collines-Montérégiennes dont nous faisons partie;

Considérant la présentation effectuée par monsieur Marc-Antoine Joseph, protecteur régional de l'élève pour notre centre de services scolaire;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

De prendre acte du *rapport annuel d'activités 2023-2024 – Région des Collines-Montérégiennes* de monsieur Marc-Antoine Joseph, protecteur régional de l'élève pour le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 *Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail et à promouvoir la civilité (RHP 11) (documents)*

Résolution 2024-12-10-CA-08

Considérant les modifications législatives apportées par le projet de loi 42, *Loi visant à prévenir et combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*;

Considérant la nécessité d'actualiser la *Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail et à promouvoir la civilité*;

Considérant le projet de *Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail et à promouvoir la civilité,* adopté par le conseil d'administration, le 22 octobre 2024, aux termes de la résolution 2024-10-22-CA-09;

Considérant les consultations menées auprès des différentes instances;

Il est proposé par Yanick Cloutier :

Que soit adopté la *Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail et à promouvoir la civilité*, tel que déposée et présentée par madame Katleen Loiselle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Calendrier scolaire en formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2025-2026 – Dépôt pour consultation (documents)

Résolution 2024-12-10-CA-09

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2025-2026 en formation générale des jeunes;

Il est proposé par Danielle Beaumont :

Que le projet de calendrier scolaire 2025-2026 en formation générale des jeunes, tel que présenté, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées et de mandater madame Taïga Waelput-Lavallée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Calendrier scolaire en formation générale des adultes pour l'année scolaire 2025-2026 – Dépôt pour consultation (documents)

Résolution 2024-12-10-CA-10

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2025-2026 en formation générale des adultes;

Il est proposé par Sylvie Nadeau :

Que le projet de calendrier scolaire 2025-2026 en formation générale des adultes tel que présenté, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées et de mandater monsieur Nickolas Emery à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Calendrier scolaire en formation professionnelle pour l'année scolaire 2025-2026 – Dépôt pour consultation (documents)

Résolution 2024-12-10-CA-11

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2025-2026 en formation professionnelle;

Il est proposé par Jade Lizotte :

Que le projet de calendrier scolaire 2025-2026 en formation professionnelle tel que présenté, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées et de mandater madame Louise Berleur à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* – Dépôt pour consultation (documents)

Résolution 2024-12-10-CA-12

Considérant que l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement;

Considérant que le conseil d'administration souhaite apporter quelques modifications audit règlement;

Considérant des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* en lien avec le fonctionnement du conseil d'administration;

Considérant le projet de *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* proposé par le comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter le projet de *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* proposé par le comité de gouvernance et d'éthique, aux fins de consultations et de mandater monsieur Mario Champagne afin d'y procéder.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Nomination de nouveaux administrateurs sur certains comités du CA (documents séance tenante)

Résolution 2024-12-10-CA-13

Considérant que le comité de gouvernance et d'éthique est formé de cinq (5) administrateurs du conseil d'administration, dont au moins un (1) membre parent, un (1) membre du personnel et un (1) membre de la communauté. Les deux autres postes pouvant être occupés par l'un ou l'autre des membres des 3 groupes;

Considérant que mesdames Danielle Beaumont, Marie Josée Gagnon ainsi que messieurs Guy Lajoie et Alexandre Provost ont été désignés pour siéger à ce comité pour l'année 2024-2025, aux termes de la résolution 2024-08-27-CA-08;

Considérant qu'un poste est vacant;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

Que madame Sylvie Nadeau soit désignée pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-12-10-CA-14

Considérant que le comité de vérification est formé de cinq (5) administrateurs du conseil d'administration, dont au moins un (1) membre parent, un (1) membre du personnel et un (1) membre de la communauté. Les deux autres postes pouvant être occupés par l'un ou l'autre des membres des 3 groupes;

Considérant que mesdames Sylvie Lamarche et Sylvie Poirier ainsi que messieurs Guy Lajoie et Alexandre Provost ont été désignés pour siéger à ce comité pour l'année 2024-2025, aux termes de la résolution 2024-08-27-CA-07;

Considérant qu'un poste est vacant;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

Que monsieur Mathieu Jeanneau soit désigné pour siéger au comité de vérification pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-12-10-CA-15

Considérant que le comité du Plan d'engagement vers la réussite est formé de cinq (5) administrateurs du conseil d'administration, dont au moins un (1) membre parent, un (1) membre du personnel et un (1) membre de la communauté. Les deux autres postes pouvant être occupés par l'un ou l'autre des membres des 3 groupes;

Considérant que mesdames Sylvie Lamarche, Jade Lizotte et Sylvie Poirier ainsi que messieurs Yanick Cloutier et Marc-André Gauthier ont été désignés pour siéger à ce comité pour l'année 2024-2025, aux termes de la résolution 2024-08-27-CA-11;

Considérant la démission de madame Jade Lizotte en date du 11 décembre 2024;

Il est proposé par Sylvie Poirier :

Que madame Véronique Beaulac soit désignée pour siéger au comité du Plan d'engagement vers la réussite pour l'année scolaire 2024-2025, en date du 12 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Rapports des comités

10.1 Rapport du comité de vérification

Madame Sylvie Poirier, administratrice, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de vérification qui a eu lieu le 3 décembre 2024.

Les discussions ont porté sur la présentation des résultats de l'audit par les vérificateurs externes et sur les états financiers 2023-2024.

10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Guy Lajoie, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 26 novembre 2024.

Les discussions ont porté sur la révision du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*, la formation des membres du conseil d'administration et des conseils d'établissement, les modifications de l'échéancier de révision des écrits de gestion et l'évaluation du conseil d'administration.

10.3. Rapport du comité des ressources humaines

Monsieur Yanick Cloutier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui a eu lieu le 5 novembre 2024.

Les discussions ont porté sur la planification annuelle du comité, les règles de régie interne ainsi qu'une consultation à l'égard de la *Politique visant à prévenir et contrer le harcèlement et la violence au travail et à promouvoir la civilité.*

10.4 Rapport du comité consultatif du transport

Monsieur Marc-André Gauthier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité consultatif du transport qui a eu lieu le 28 novembre 2024.

Les discussions ont porté sur le mandat du comité et ses encadrements, l'organisation et la planification du service du transport scolaire, le portrait de la rentrée 2024, les indicateurs de performance, le bilan financier 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2024-2025, les priorités 2024-2025 et sur la campagne de sécurité en transport scolaire « M'as-tu vu ? ».

10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Monsieur Marc-André Gauthier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité PEVR du CA qui a eu lieu le 12 novembre 2024.

Les discussions ont porté sur le modèle d'amélioration continue, la mise à jour de la planification stratégique (projets soutenant le PEVR) et un retour sur le portrait de la réussite de juin 2024.

11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12. Levée de la séance

Résolution 2024-12-10-CA-16

Il est proposé par Jade Lizotte :

Que la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Évaluation de la rencontre

Président du CA | **Secrétaire général**